

NEWSLETTER LEMMA

Lettre d'information n°5
Février - Mars 2018



Atelier de formation à Jendouba, au profits des partenaires locaux du Projet pilote de la composante 3

SOMMAIRE

- Zoom sur les partenaires de Lemma : entretien avec M. Abdelkader Mehedbi, Directeur général de la DGCIM. 2
- Formation de 40 formateurs de l'ANETI et de l'ATCT. 3
- Échanges entre pairs avec Pôle-Emploi, l'APEC et l'UNML (France). 3
- Echanges entre pairs avec le projet italien, MENTOR, appuyé par Lemma. 3
- Atelier Synergie Lemma Invest. 4
- La mobilisation de la diaspora au cœur de 5 ateliers. 4
- Atelier de formation des partenaires locaux de l'initiative 4M. 4
- Remise officielle de la Feuille de route nationale du retour et de la réinsertion au Ministère des affaires sociales. 5
- Renforcement des capacités en communication des partenaires locaux du Projet pilote. 5
- Nous recherchons des experts publics et privés 6

Le mot de l'équipe projet

Le projet Lemma entre dans une phase d'accélération de ses activités et ce, pour l'ensemble de ses trois composantes.

Pour la composante 1, le renforcement des capacités des partenaires s'est poursuivi à travers deux missions d'échanges entre pairs, conduites en France en Italie, et l'organisation d'un atelier de formateurs de l'ATCT et de l'ANETI. La composante 3 a bénéficié également d'un atelier de formation en communication, cette fois, à destination des partenaires locaux du projet pilote d'aide à la réinsertion des migrants de retour. Par ailleurs, la composante 2 n'est pas en reste avec le démarrage d'un cycle de 5 ateliers, réunissant acteurs publics et privés, pour une réflexion partagée autour d'un plan d'action de la mobilisation de la diaspora.

Notons également que le projet Lemma affiche des résultats tangibles et concrets, parmi lesquels la Feuille de route nationale du retour et de la réinsertion, remise au Ministère des affaires sociales le 14 mars 2018. Nous saluons l'engagement de l'ensemble des parties prenantes qui ont participé à l'élaboration de cette feuille de route : elle vient renforcer la stratégie nationale migratoire de la Tunisie d'une vision partagée en matière de réinsertion des Tunisiens de retour. ■■■



République
Tunisienne



Projet financé par
l'Union européenne



Ensemble pour la mobilité
معا من أجل تنقل الأشخاص

Zoom sur les partenaires de Lemma

Entretien avec M. Abdelkader Mhedhbi, Directeur général de la Direction Générale de la Coopération Internationale en matière d'Immigration (DGCIM).

M. Abdelkader Mhedhbi,
Chargé de mission
auprès du Ministre des
Affaires sociales et
Directeur général de la
Direction Générale de la
Coopération Internationale
en matière d'Immigration
(DGCIM).



NL : Quelles sont les principales missions de la DGCIM ?

La DGCIM, cheffe de file des partenaires tunisiens dans le projet Lemma, agit sous la tutelle du ministère des Affaires sociales. Elle intervient dans les négociations et lors de la conclusion des accords bilatéraux et multilatéraux en matière de migration. La Direction générale participe également à leur mise en œuvre et à leur suivi, notamment, à travers la concrétisation des projets de coopération dans le domaine migratoire.

NL : Pourriez-vous nous parler du Projet Lemma ?

Lemmas est un projet qui vise à soutenir le Partenariat pour la Mobilité, signé en 2014 avec l'Union européenne, dont la présidence est conjointement assurée par l'Union européenne et le ministère des Affaires sociales. Il s'aligne parfaitement à la Stratégie Nationale Migratoire de la Tunisie, préparée par la DGCIM et présentée le 27 juillet 2017 aux partenaires tunisiens et étrangers.

Actuellement, la Tunisie dispose d'un projet de Stratégie Nationale Migratoire, en cours de discussion au niveau de la Présidence du gouvernement, et le projet Lemmas vise à renforcer les capacités du gouvernement tunisien dans sa mise en œuvre.

NL : Le projet Lemmas a-t-il changé votre approche des problématiques migratoires ?

Ce projet nous a permis d'introduire une certaine dynamique. La nouveauté qu'apporte ce projet, réside dans les mécanismes de travail déployés. En effet, il s'appuie essentiellement sur une méthode participative qui rassemble tous les partenaires tunisiens et je ne vous cache pas que c'est ce qui nous manquait. Il nous manquait des échanges et de la coordination entre les diverses structures de l'administration tunisienne. Ce projet nous a permis de regrouper nos partenaires, d'échanger avec eux, de lever des contraintes et de supprimer les redondances au niveau des actions et des activités, dans le cadre d'une vision globale.

NL : Le projet Lemmas entre dans une phase d'accélération de ses activités et affiche des résultats concrets. Toutefois, comme il devrait prendre fin dans 12 mois, quels seraient les enjeux pour la DGCIM ?

Les enjeux sont d'une part, de s'appropriier les résultats du travail réalisé avec tous les partenaires tunisiens du projet et d'autre part, de capitaliser sur les réalisations et les conclusions des différents projets pilotes de Lemmas, dans la perspective de les généraliser et de les pérenniser. ■■■

Formation de 40 formateurs de l'ANETI et de l'ATCT.

Soutenir le redéploiement des services de mobilité professionnelle à l'international.

26 février au 1er mars 2018 à Tunis.

30 agents de l'ANETI et 10 de l'ATCT, sélectionnés par leur institution pour leur expertise et leurs compétences pédagogiques, ont bénéficié d'une action de formation de formateurs référents en mobilité professionnelle à l'international. L'action a été réalisée sous la forme d'un séminaire résidentiel de 4 jours, pour une synergie entre les participants des deux institutions et une meilleure appropriation de l'approche pédagogique envisagée. Elle a été mise en œuvre en partenariat avec Pôle-Emploi France et animée, notamment, par quatre formateurs dont trois permanents des Campus de Pôle-Emploi. Cette initiative sera suivie par une seconde action de formation de formateurs sur les services d'anticipation des besoins des entreprises, pour en favoriser le déploiement sur l'ensemble des bureaux de l'ANETI et de l'ATCT. ■■■



Formateurs de l'ANETI et de l'ATCT, lors du séminaire résidentiel organisé par Lemma et Pôle-Emploi (France).

Échanges entre pairs avec l'APEC, Pôle-Emploi et l'UNML (France).

Gérer la mobilité professionnelle à l'internationale en cohérence avec les politiques publiques de l'emploi.

5 au 8 février 2018 à Paris.



La délégation tunisienne et leurs partenaires français sous la neige parisienne.

7 représentants du Bureau de l'émigration et de la main d'œuvre étrangère (ministère de la Formation professionnelle et de l'emploi), de l'ANETI et de l'ATCT ont participé à une mission d'échanges entre pairs avec les institutions françaises Pôle-emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, (UNML) et l'Agence pour l'emploi des Cadres (APEC).

Cette mission a permis aux participants tunisiens de mieux cerner l'organisation du travail des structures françaises ainsi que les outils mis à disposition pour la mobilité professionnelle internationale (applications web et mobile, entretiens via visioconférence, etc.). Elle ouvre, également, la voie à nouveaux partenariats avec les institutions publiques françaises partenaires du Projet Lemma. ■■■

Echanges entre pairs avec le projet italien, MENTOR, appuyé par Lemma.

18 au 24 février 2018.

Le voyage d'étude en Italie (Milan et Turin) a permis de renforcer les capacités de l'ATCT, de l'ANETI et du MFPE, en matière d'accompagnement des jeunes candidats à une migration professionnelle vers l'Italie, dans le cadre d'un stage en entreprise, telle que l'autorise la loi sur l'immigration italienne (article 27). Les participants tunisiens ont salué l'initiative, soulignant leur volonté d'approfondir leur collaboration avec leurs homologues italiens, de consolider leurs connaissances sur la réglementation italienne dans le champ de la migration professionnelle et de réaliser des actions concertées pour une meilleure mise en relation des stagiaires tunisiens avec les entreprises italiennes en Tunisie et en Italie. ■■■

Le projet MENTOR vise à promouvoir la mobilité temporaire de jeunes tunisiens et marocains vers Italie, à travers la réalisation d'un stage professionnel au sein d'une entreprise, implantée à Milan ou à Turin. A l'issue de leur stage, les jeunes de retour en Tunisie seront accompagnés dans la valorisation des compétences acquises.

Mentor est financé par l'Union européenne, à travers le Réseau Méditerranéen pour l'orientation et la formation à la migration régulière (ICMPD), grâce à l'instrument financier du partenariat pour la mobilité.

www.networkmentor.org
Facebook : ProjectMentorTunisie

« Synergie », un événement pour renforcer Lemma Invest

13 mars 2018. Tunis



Aurélien Baudoin (ANIMA) et Yariv Mennoni (PONTES) présentent la « carte de l'empathie » destinée à définir des profils types imaginaires de la diaspora tunisienne.

Les huit associations partenaires de Lemma Invest ont entamé leurs activités : études et enquêtes de terrain (PONTES), focus groupe et formations (CAWTAR & ACIM), identification de talents et d'entrepreneurs (ANIMA et CONECT) et campagnes de communication en ligne destinées à qualifier des projets potentiels en Tunisie envisagés par la diaspora (Fondation IFM).

Pour renforcer leur coordination et leur mise en synergie, Lemma a réuni les associations, dans le cadre d'un atelier de travail, afin d'ébaucher un mapping des publics cibles et de favoriser le partage d'expériences en matière d'accompagnement des TRE dans la réalisation de leurs projets professionnels en Tunisie. A l'issue de l'atelier, les associations ont exposé l'avancement de leurs projets à une dizaine d'institutions tunisiennes partenaires de Lemma, l'OFII et la GIZ. ■■■

Atelier de travail et de formation des partenaires locaux de 4M

Animé par Olivier Lemasson de l'association française GRDR, l'atelier a permis d'établir un premier état des lieux des dynamiques migration-développement de la commune de Mahres et de former les 20 participants aux outils d'enquête nécessaires à la réalisation de son profil migratoire.

Cet atelier vient clôturer une action de formation, débutée en décembre 2017, réalisée par Lemma en partenariat avec les associations Younga Solidaire et GRDR-Migration, citoyenneté & développement. ■■■

La mobilisation de la diaspora au cœur de 5 ateliers.

Concertation en faveur d'une nouvelle stratégie relationnelle avec les TRE et de la mobilisation de leurs compétences.

Tunis, les 28 et 29 mars 2018.

L'existence de nouveaux profils générationnels au sein la diaspora tunisienne se traduit par une modification importante des relations avec le pays d'origine. A l'aune de cette nouvelle donne migratoire, la Tunisie doit s'appuyer sur une connaissance fine de la diaspora afin de mieux segmenter ses actions et sa communication selon les différents profils. Dans ce domaine, diverses actions ont été étudiées : développer les services en ligne et s'appuyer sur les réseaux sociaux, organiser des événements thématiques en Tunisie, lancer une campagne d'accueil lors des retours massifs en été, encourager la fédération d'associations communautaires et l'émergence de nouvelles associations professionnelles de TRE...

Dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'investissement, l'atelier a permis de mettre en lumière les opportunités et les obstacles à la mobilisation des TRE qui disposent d'expertise, d'expérience et de savoir-faire qu'ils pourraient mettre au service du développement du pays, de manière ponctuelle ou pérenne. L'ensemble des participants se sont accordés sur la nécessité de promouvoir les talents de la diaspora, tant pour leurs compétences que pour leur capacité renforcer l'image de la Tunisie à l'international, mais également, sur l'exigence d'une stratégie pour les attirer et les mettre en réseau au service du pays. ■■■

3 autres ateliers (avril 2018) compléteront ce travail participatif. Ils porteront, notamment, sur le développement de l'investissement productif des TRE, le soutien à l'export et la promotion du tourisme et de l'image de marque de la Tunisie. Les recommandations issues des débats serviront l'élaboration d'un plan d'action pour la mobilisation de la diaspora.



Atelier du 29 mars 2018 : institutions tunisiennes partenaires, entreprises publiques et privées, fédérations professionnelles, associations de TRE... débattent sur la mobilisation des compétences de la diaspora tunisienne.

Remise officielle de la Feuille de route nationale du retour et de la réinsertion au Ministère des affaires sociales.

La Feuille de route est le fruit d'un travail collectif obéissant à deux sortes de préoccupations : manifester la solidarité nationale aux Tunisiens en situation de vulnérabilité à l'issue d'une expérience migratoire et fournir un environnement favorable au retour des compétences ou des investisseurs résidant à l'étranger.

La feuille de route, qui a vocation à devenir une politique publique, a été présentée le 14 mars 2018 à Tunis devant les partenaires du projet Lemma, les autorités compétentes et la société civile active dans le champ de la migration.

Ce document fondé sur le droit traite des dimensions concrètes du retour et de la réinsertion : employabilité, reconnaissance des diplômes et des compétences acquises, portabilité des droits sociaux, scolarité et patrimoine, etc. Il s'intéresse à tous les profils de Tunisiens de retour : femmes, personnes âgées, enfants, étudiants,

individus peu ou très qualifiés, et bien d'autres.

“À travers votre réflexion vous avez ouvert la porte à d'autres formes de retour, progressif, momentané, dans le cadre d'une migration circulaire adaptée au monde d'aujourd'hui.”

Stéphane Darmas, Directeur de l'OFII en Tunisie, lors de la cérémonie de livraison de la Feuille de route nationale. Le 15 mars 2018, à Tunis.

Le document a été rédigée de manière collégiale à l'issue de 9 ateliers thématiques réunissant les partenaires du projet Lemma, les institutions spécialistes du domaine étudié et la société civile active dans le champ de la migration. Les ateliers ont permis d'aller au fond des problématiques, de mettre en commun connaissances techniques et leçons de l'expérience, et bien sûr, d'analyser les besoins. Ce cheminement de cinq mois a abouti à une proposition ambitieuse, que ses auteurs sont fiers de porter et dont pourront découler dans l'avenir les

options du Gouvernement. L'approche participative a permis en effet de dégager une vision commune autour d'une stratégie nationale concernant le retour et la réinsertion des Tunisiens de l'étranger.

La feuille de route continue son parcours administratif et politique. La concrétisation de ses objectifs passe aussi par la réussite du projet pilote de réinsertion, conduit dans le cadre de Lemma, et par la mise en place de la plateforme tunisienne d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des Tunisiens de retour financée par le Fonds de la Valette. ■■■



La direction générale de la coopération internationale en matière de migration (DGCIM), cheffe de file des partenaires tunisiens dans le projet Lemma, reçoit symboliquement les archives de la Feuille de route.

Renforcement des capacités en communication des partenaires locaux du Projet pilote.

La cohésion des acteurs locaux partenaires du Projet pilote et leur capacité à communiquer sur le projet, de manière juste et efficace, tant à l'écrit qu'à l'oral, constituent des facteurs essentiels de son succès.

Le projet Lemma a donc mobilisé une experte en communication, Nora Ben Hassen, afin de réaliser une action de formation en communication, au profit des opérateurs locaux partenaires du Projet Pilote.

Réalisée durant les mois de mars et d'avril 2018, sous la forme d'une session de deux jours, reproduite dans chacune des quatre régions cibles

du Projet Pilote (Jendouba, Mahdia, Bizerte et Tunis), l'action de formation a rassemblé 55 participants issus des associations et des institutions publiques locales partenaires (Délégation, OTE, ANETI, UTICA...) mais également, des associations locales en lien avec le Projet.

L'action a connu un franc succès auprès de tous les participants qui affirment avoir renforcé leurs compétences professionnelles dans le domaine de la communication et être, dorénavant, mieux dotés pour accroître la visibilité du Projet pilote et renforcer son impact. ■■■



Mise en pratique des acquis de l'atelier de formation en communication, dédié aux opérateurs locaux du Projet pilote, par un exercice oral filmé. Jendouba.



Travail sur le pitch des projets de migrants de retour. Atelier de formation en communication, dédié aux opérateurs locaux du Projet pilote. Tunis.

Nous recherchons des experts publics et privés

Composante 2 :

Réalisation d'une étude sur les descendants des immigrés tunisiens résidant en France : le projet Lemma recherche une équipe spécialisée dans les questions migratoires, associant un responsable d'équipe et le concours d'experts associés. Les besoins estimatifs en ressources humaines sont d'environ 110 hommes/jours.

www.lemma.tn

Partenaires du projet LEMMA

Partenaires tunisiens

Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale (MDICI)
Direction Générale de la Coopération Internationale en matière de Migration (DGCIM)

Observatoire National de la Migration (ONM)

Office des Tunisiens à l'étranger (OTE)

Bureau de l'émigration et de la main d'œuvre étrangère.
Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi

Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI)

Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT)

Organisations de la société civile :

Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH)

Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT)



République
Tunisienne



Partenaires européens

Union européenne

Belgique

Agence fédérale FEDASIL
Office des étrangers

France

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Ministère de l'Intérieur

Italie

Ministère de l'Intérieur

Portugal

Ministère de l'Intérieur, Service des étrangers et des frontières

Pologne

Ministère de l'Intérieur, Office pour les étrangers,
Ministère du Travail et des Politiques sociales

Suède

Agence nationale pour l'emploi



Contact

Tunis

Nassima Clerin
Cheffe de projet Expertise France
nassima.clerin@expertisefrance.fr
Tél. : +216 24 63 28 51

Sophiane Mehiaoui
Expert long terme Expertise France
Diaspora & Développement local
sophiane.mehiaoui@expertisefrance.fr
Tél. : +216 50 33 32 87

Marlène Peyrutie
Experte long terme Pôle Emploi
Migration de travail et Mobilité professionnelle
marlene.peyrutie-ext@pole-emploi.fr
Tél. : +216 29 66 56 27

Hélène Hammouda
Experte long terme OFII
Retour et réinsertion
helene.hammouda@ofii.fr
Tél. : +216 58 44 07 58

Paris

Clémence Racimora
Chargée de projet Expertise France
Département Gouvernance et Droits Humains
clemence.racimora@expertisefrance.fr
Tél. : +33 (0)1 70 82 72 64

La newsletter Lemma est publiée par Expertise France à destination des partenaires du projet LEMMA Tunisie. Le projet Lemma est financé par l'Union européenne à hauteur de 5 millions d'euros par le biais de l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD), tandis que les États membres apportent leur contribution sous forme d'expertise publique.

www.lemma.tn



Ensemble pour la mobilité
معا من أجل تنقل الأشخاص